

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Date d'émission: 2025-10-22 Date de révision: 2026-01-20 Version: 1,1

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : CRM-AZA6

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Matériau de référence certifié d'une solution d'étalonnage pour l'azaspiracide-6, pour utilisation en laboratoire seulement

1.3. Données relatives au fournisseur

Conseil national de recherches Canada
1411, rue Oxford
Halifax (Nouvelle-Écosse), Canada, B3H 3Z1
T 1-902-426-8281



Conseil national de
recherches Canada

National Research
Council Canada

1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : Infotrac:
Amérique du Nord 1-800-535-5053
International +1-352-323-3500

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Liquides inflammables, Catégorie 2
Toxicité aiguë (voie orale), Catégorie 3
Toxicité aiguë (par contact cutané), Catégorie 3
Toxicité aiguë (par inhalation:vapeur), Catégorie 3
Irritation oculaire, Catégorie 2A
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, Exposition unique, Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, Narcose

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) : Danger
Mentions de danger (GHS) : Liquide et vapeurs très inflammables
Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation
Provoque une sévère irritation des yeux

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Conseils de prudence (GHS)	<p>Peut provoquer somnolence ou vertiges</p> <p>Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.</p> <p>Endommage les organes (nerf optique, système nerveux central) (en cas d'ingestion)</p> <p>: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception</p> <p>Utiliser du matériel antidéflagrant.</p> <p>Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.</p> <p>Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.</p> <p>Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.</p> <p>EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p> <p>En cas d'ingestion: Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.</p> <p>Rincer la bouche.</p> <p>En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>Appeler un centre antipoison ou un médecin.</p> <p>En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.</p> <p>Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.</p> <p>En cas d'incendie: Utiliser les agents appropriés pour l'extinction.</p> <p>Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>Garder sous clef.</p> <p>Éliminer le contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.</p>
----------------------------	--

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

2.3. Dangers liés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues

Aucune information complémentaire disponible

2.4. Autres dangers non classés

Aucune information complémentaire disponible

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Aucune information complémentaire disponible

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	Conc. (% en poids)
Méthanol	methanol Alcool méthylique	n° CAS: 67-56-1	99,999
Azaspiracide-6 (AZA6)	Azaspiracid-6 (AZA6)	n° CAS: 629656-47-9	0,000061

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après inhalation	: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets	: Risque avéré d'effets graves pour les organes (nerf optique, système nerveux central) (en cas d'ingestion)
Symptômes/effets après inhalation	: Toxique par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Toxique par contact cutané. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Toxique en cas d'ingestion. Si des quantités suffisantes sont ingérées, les azaspiracides peuvent provoquer de graves troubles gastro-intestinaux, notamment des nausées, des vomissements, des crampes d'estomac et de la diarrhée.
Symptômes chroniques	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
----------------------------------	---

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs très inflammables. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Des vapeurs irritantes.
Danger d'explosion	: Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Eloigner les récipients de la zone de feu, si cela peut être fait sans risque. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

Pour les non-secouristes

Aucune information complémentaire disponible

Pour les secouristes

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ecarter toute source d'ignition. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Mesures d'hygiène	: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.
Dangers supplémentaires lors du traitement	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Mesures techniques	: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
Conditions de stockage	: Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Conserver à -12 °C/10,4 °F ou moins. Garder sous clef.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

CRM-AZA6	
ACGIH	Not applicable
OSHA	Not applicable
IDLH	Not applicable
NIOSH	Not applicable

AZASPIRACIDE-6 (AZA6) (629656-47-9)	
ACGIH	Not applicable
OSHA	Not applicable
IDLH	Not applicable
NIOSH	Not applicable

Méthanol (67-56-1)		
ACGIH	ACGIH® TLV® TWA(ppm)	200 ppm
ACGIH	ACGIH® TLV® STEL(ppm)	250 ppm
ACGIH	BEI(mg/L)	15 mg/L Paramètre: Méthanol - Moyenne: urine - Temps d'échantillonnage: Fin du quart de travail (fond, non spécifique)
OSHA	OSHA PEL TWA(mg/m³)	260 mg/m³
OSHA	OSHA PEL TWA(ppm)	200 ppm
IDLH	US IDLH(ppm)	6000 ppm
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	260 mg/m³
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	200 ppm
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	325 mg/m³

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Méthanol (67-56-1)		
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	250 ppm

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Prévoir des rince-œil et des douches accessibles facilement.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques. Consulter l'information produit du fournisseur des gants sur la compatibilité du matériau et de son épaisseur.

Protection oculaire:
Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. La FDS ne peut pas fournir des directives complètes et détaillées en matière de protection des voies respiratoires. Le choix de l'appareil respiratoire doit être fait par une personne qualifiée après évaluation de la situation de travail.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Limpide. Liquide incolore.
Couleur	: Incolore
Odeur	: Légère odeur d'alcool
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 64,7 °C (Méthanol)
Point d'éclair	: 11 °C (Méthanol)
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C/ 68 °F	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,78868 g/mL
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Aucune information complémentaire disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun, dans les conditions normales d'utilisation

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Aucun, dans les conditions normales d'utilisation

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Matières incompatibles.

10.5. Matériaux incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Toxique par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation) : Inhalation:vapeur: Toxique par inhalation.

CRM-AZA6	
ATE US (voie orale)	100,001 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	300,003 mg/kg de poids corporel
ATE US (vapeurs)	3 mg/L/4h

Méthanol (67-56-1)	
DL50 orale rat	1187 – 2769 mg/kg de poids corporel Animal: rat
DL50 cutanée lapin	15840 mg/kg (Source: NLM_HSDB)
CL50 inhalation rat	64000 ppm/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Méthanol (67-56-1)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	< 1000 mg/kg de poids corporel Animal: souris, Animal sex: mâle

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Endommage les organes (nerf optique, système nerveux central) (en cas d'ingestion). Peut provoquer somnolence ou vertiges.

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Méthanol (67-56-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Endommage les organes (nerf optique, système nerveux central) (en cas d'ingestion). Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CRM-AZA6	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

Méthanol (67-56-1)	
Viscosité, cinématique	0,687 – 0,746 mm ² /s

Azaspiracide-6 (AZA6) (629656-47-9)	
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible

Symptômes/effets : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Symptômes/effets après inhalation : Toxique par inhalation. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Toxique par contact cutané. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/effets après ingestion : Toxique en cas d'ingestion. Si des quantités suffisantes sont ingérées, les azaspiracides peuvent provoquer de graves troubles gastro-intestinaux, notamment des nausées, des vomissements, des crampes d'estomac et de la diarrhée.

Symptômes chroniques : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Méthanol (67-56-1)	
CL50 - Poisson [1]	15400 mg/L Organismes de test (Espèces): <i>Lepomis macrochirus</i>
CL50 - Poisson [2]	> 100 mg/L (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: <i>Pimephales promelas</i> [statique] Source: EPA)
CE50 96h - Algues [1]	≈ 22000 mg/L Organismes de test (Espèces): <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> (noms précédents: <i>Raphidocelis subcapitata</i> , <i>Selenastrum capricornutum</i>)
NOEC (chronique)	208 mg/L Organismes de test (Espèces): <i>Daphnia magna</i> Durée: '21 d'
NOEC chronique poisson	446,7 mg/L Organismes de test (Espèces): <i>Pimephales promelas</i> Durée: '28 d'

12.2. Persistance et dégradabilité

CRM-AZA6	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Méthanol (67-56-1)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

Azaspiracide-6 (AZA6) (629656-47-9)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CRM-AZA6	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Méthanol (67-56-1)	
FBC - Poissons [1]	(10 sans dimension)
Coefficient de partage n-octanol/eau	-0,77

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information complémentaire disponible

12.5. Autres effets nocifs

Aucune information complémentaire disponible

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

SECTION 13 Données sur l'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage	: Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Indications complémentaires	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TMD

14.1. Numéro ONU

N° ONU (DOT)	: UN1230
N° ONU (TDG)	: UN1230

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (DOT)	: Methanol
Désignation officielle pour le transport (TMD)	: MÉTHANOL

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT)	: 3 (6.1)
Étiquettes de danger (DOT)	: 3, 6.1



TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG)	: 3 (6.1)
Étiquettes de danger (TMD)	: 3, 6.1



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT)	: II
Groupe d'emballage (TDG)	: II

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Aucune information supplémentaire disponible

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

DOT

N° ONU (DOT) : UN1230

Dispositions Particulières DOT (49 CFR 172.102) : IB2 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized.
T7 - 4 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)
TP2 - a. The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: (image) Where: t_r is the maximum mean bulk temperature during transport, t_f is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling, and a is the mean coefficient of cubical expansion of the liquid between the mean temperature of the liquid during filling (t_f) and the maximum mean bulk temperature during transportation (t_r) both in degrees celsius. b. For liquids transported under ambient conditions may be calculated using the formula: (image) Where: d_{15} and d_{50} are the densities (in units of mass per unit volume) of the liquid at 15 C (59 F) and 50 C (122 F), respectively.

Exceptions d'Emballage DOT (49 CFR 173.xxx) : 150

Emballage Non-Vrac DOT (49 CFR 173.xxx) : 202

Emballage en Vrac DOT (49 CFR 173.xxx) : 242

Quantités maximales DOT - Aéronef de passagers/véhicule ferroviaire (49 CFR 173.27) : 1 L

Quantités maximales DOT - Aéronef cargo seulement (49 CFR 175.75) : 60 L

DOT Emplacement d'arrimage : B - (i) The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel carrying a number of passengers limited to not more than the larger of 25 passengers, or one passenger per each 3 m of overall vessel length; and (ii) "On deck only" on passenger vessels in which the number of passengers specified in paragraph (k)(2)(i) of this section is exceeded.

DOT Arrimage - Autre information : 40 - Stow "clear of living quarters"

CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

TMD

N° ONU (TDG)	: UN1230
Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD)	: 43 - Malgré l'article 2.1 de la partie 2 (Classification), ces marchandises dangereuses sont attribuées à cette classification selon leurs effets sur l'homme.
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée	: 1 L
Quantités exemptées (TDG)	: E2
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers	: 1 L
Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU)	: 131

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus), sauf pour:

Azaspiracide-6 (AZA6)	n° CAS 629656-47-9
-----------------------	--------------------

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus), sauf pour:

Azaspiracide-6 (AZA6)	n° CAS 629656-47-9
-----------------------	--------------------

15.2. Règlements internationaux

Aucune information complémentaire disponible

15.3. Règlement national

Aucune information complémentaire disponible

SECTION 16 Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Date de révision	: 2026-01-20
Date d'émission	: 2025-10-22
Autres informations	: Aucune
Version #	: 1,1
Préparé par	: Nexreg Compliance Inc.

www.Nexreg.com



CRM-AZA6

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2024 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2022

Indications de changement:		
Rubrique	Élément modifié	Remarques
1	Téléphone d'urgence	Modifié V 1,1

FDS HazCom 2024 - SIMDUT 2022 (Nexreg) 2026 CNRC

Avis de non-responsabilité:

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité ont été établis sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Ils sont fournis uniquement à titre indicatif pour permettre la manipulation, la fabrication, le stockage, le transport, la distribution, la mise à disposition, l'utilisation et l'élimination dudit produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire fournie dans la fiche, peuvent ne pas être applicables au mélange dudit produit avec d'autres substances ni être utilisables dans tout autre procédé.

Ce produit est uniquement conçu dans le but de servir dans le cadre de travaux de recherche ou d'expériences. Il ne doit pas être utilisé à des fins alimentaires, thérapeutiques, ménagères, agricoles ou esthétiques. Il doit être utilisé sous la supervision d'un personnel technique qualifié et disposant d'une expérience pratique de la manipulation de substances chimiques potentiellement dangereuses. Outre le solvant contenu dans ce produit (le cas échéant), les autres substances dangereuses dans la solution présentent des concentrations si faibles que la détermination exacte du degré de danger qu'elles pourraient poser n'est pas justifiée et pourrait même s'avérer trompeuse. Enfin, nous ne pouvons être tenus responsables des dommages qui pourraient résulter de la manipulation de ce produit ou d'un contact avec celui-ci.